



**Déployer un site  
de commande en ligne  
pour la Restauration**

avec [Approlocal.fr](https://www.approlocal.fr)

# Approlocal.fr

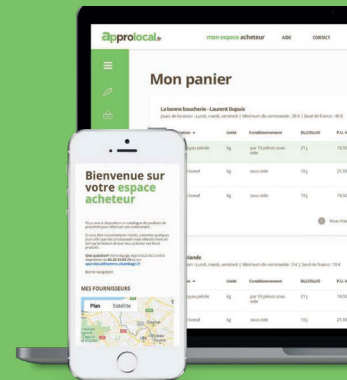
## qu'est-ce que c'est ?

Développé par les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France, le site de commandes en ligne [www.approlocal.fr](http://www.approlocal.fr) permet de **promouvoir les circuits-courts et de proximité en Restauration Hors Domicile** et ainsi de répondre à la demande croissante d'approvisionnement en **produits locaux**.

L'objectif est de **mettre en relation les producteurs et les acheteurs** professionnels d'un territoire et de **favoriser l'alimentation locale** de qualité, notamment concernant les produits entrant dans la loi EGAlim.

Approlocal.fr n'est pas un simple annuaire des fournisseurs locaux pour la restauration ! En permettant aux fournisseurs de sélectionner leurs acheteurs et de définir leur périmètre de livraison propre, il constitue un **maillage unique** entre fournisseurs et acheteurs et garantit à ces derniers l'accès aux produits présents dans leur catalogue, facilitant ainsi l'acte d'achat.

Côté fournisseurs, il professionnalise la relation commerciale grâce à la génération des bons de livraison et des factures. Il simplifie également le fonctionnement des associations de producteurs, leur permettant de gérer la partie commerciale sur le site, tout en simplifiant les échanges avec leurs adhérents pour la mise à jour des produits, tarifs et le suivi des commandes.



## Pour

**Les acheteurs de la Restauration Hors Domicile de votre territoire :**

chef de cuisine ou gestionnaire d'un établissement public ou privé (crèche, école maternelle, primaire, collège, lycée), d'une administration, d'un établissement médico-social, de santé, d'un restaurant d'entreprise ou traditionnel.

# Acheter des produits locaux

## c'est simple et facile avec [Approlocal.fr](http://Approlocal.fr)

LE CIRCUIT DE PROXIMITÉ DES PROFESSIONNELS



1 L'acheteur et le fournisseur contactent leur Chambre d'agriculture pour accéder à leur espace privé et compléter leurs informations.



2 Les fournisseurs créent leurs fiches produits et fixent leurs tarifs.



3 Les fournisseurs sélectionnent leurs acheteurs et appliquent leurs conditions de livraison.



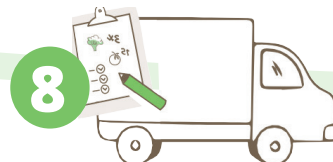
5 Les acheteurs accèdent aux fiches de présentation des produits (conditionnement, prix, ingrédients, allergènes et labels) et aux fiches fournisseurs.



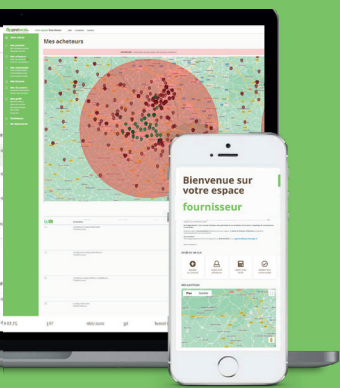
7 Acheteurs et fournisseurs reçoivent par e-mail l'état d'avancement de leur commande.



6 Les acheteurs impriment le devis, passent la commande aux fournisseurs concernés et impriment le bon de commande.



8 Les fournisseurs livrent leurs produits locaux et facturent leurs commandes.



# qui ?

## Les fournisseurs de produits locaux de votre territoire :

exploitation agricole, structure agricole collective, entreprise artisanale, entreprise agro-alimentaire, grossiste et structure d'insertion par l'activité économique.

Les acheteurs choisissent la semaine de livraison et accèdent au catalogue des produits locaux disponibles.



Les fournisseurs et acheteurs peuvent accéder à leurs statistiques de ventes/achats.

# 5 bonnes raisons

## de déployer Approlocal.fr sur votre territoire

### 1 Améliorez la connaissance de l'offre locale pour vos acheteurs

Vos acheteurs accèdent à un catalogue de produits de votre territoire et peuvent passer directement commande auprès des fournisseurs dans le respect du code des marchés publics par la dématérialisation totale des procédures : signature électronique, transfert des factures sur Chorus Pro.

### 2 Facilitez les démarches commerciales de vos fournisseurs

Avec Approlocal.fr, vous mettez à disposition de vos fournisseurs un portefeuille d'acheteurs dès leur inscription, ce qui leur permet de gagner du temps dans la prospection, de recevoir leurs commandes et de les suivre via un outil unique.

Grâce à la géolocalisation, les fournisseurs définissent eux-mêmes leur périmètre de livraison et sélectionnent les acheteurs qu'ils souhaitent livrer.

Les conditions de livraison et les tarifs sont définis par le fournisseur et personnalisables à l'acheteur.

### 3 Soyez le garant de l'origine des produits référencés sur le site

Le référencement des fournisseurs sur le site Approlocal.fr doit respecter un cahier des charges défini par les Chambres d'agriculture et leurs partenaires, qui garantit aux acheteurs l'origine des matières premières qu'ils achètent sur le site, ainsi que leur transformation.

### 4 Améliorez la visibilité des produits locaux EGAlim

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les repas servis dans les restaurants collectifs doivent être constitués de 50 % de produits durables et de qualité.

Dès 2024, 60 % des produits carnés et halieutiques devront également être durables et de qualité.

Le site Approlocal.fr permet aux fournisseurs de votre territoire de mettre en avant les démarches durables et de qualité auxquelles ils appartiennent. De leur côté, les acheteurs disposent de filtres pour trouver facilement ces produits au moment de passer leurs commandes, et peuvent extraire les données statistiques de leurs achats.

### 5 Contribuez au développement de l'économie locale de votre territoire

Les Chambres d'agriculture jouent un rôle important dans le développement des débouchés pour leurs producteurs, souvent nécessaire à la pérennisation des exploitations. Ainsi, les restaurations qui travaillent avec des producteurs locaux participent au développement de leur territoire et à la structuration des filières en s'approvisionnant au plus près de leurs établissements.

Les collectivités, notamment via les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) qu'elles portent, cherchent également à organiser et mettre en réseau les acteurs du monde agricole, alimentaire et de la Restauration Hors Domicile. Enfin, la démarche contribue également à retrouver des relations "humaines", parfois perdues, avec les agriculteurs, les artisans et les transformateurs locaux.



Déjà déployé  
sur 2 régions

# Approlocal.fr

Un outil au service des territoires  
pour favoriser les circuits de proximité  
en Restauration Hors Domicile

✓ Bénéficiez d'un retour d'expérience de plus de 10 ans et d'un site déjà fonctionnel et opérationnel.

✓ Rejoignez une démarche collective et indépendante et participez aux décisions d'évolutions du site.

✓ Profitez de formations des équipes opérationnelles pour une mise en place rapide sur votre territoire.

✓ Disposez d'un accès administrateur complet pour le pilotage de votre territoire.

✓ Jouissez d'une boîte à outils pour le démarrage de votre territoire (documentations techniques, communication, contrats, animations ...)

✓ Accédez à une assistance technique au quotidien.

## Contactez-nous

Service Approlocal

03 21 60 48 89

approlocal@hautsdefrance.chambagri.fr

